

CAHIER DES CHARGES

 [Guide d'utilisation](#)

1. Actualisation

Etabli le : 30.01.24

Par : Prof. JB Daepfen

Remplace la version du : 28.03.22

Motif d'actualisation : Promotion

2. Identification du poste

Unité de gestion / Département : DP

Unité de base / Service : Service de médecine des addictions

Unité fonctionnelle : Programme de coordination de la recherche

Intitulé du poste dans l'entité :

N° emploi-type :

Libellé :

Chaîne :

Niveau :

3. Mission générale du poste (description succincte)

1. Développer et diriger des projets de recherche en sciences humaines ou sociales dans le domaine de la médecine des addictions
2. Coordonner les activités de recherche du service
3. Participer à des projets de recherche locaux, nationaux, et internationaux
4. Participer à la charge d'enseignement du service et diriger des travaux académiques
- 5.

4. Conduite : ETP directement subordonné-s

Cf. Organigramme

Non

Oui : Assistant·e·s de recherche, chargé·e·s de recherche, étudiant·e de bachelor/master, doctorant·e·s, post-doctorant·e·s

5. Mode de remplacement prévu, en cas d'absence du titulaire

Non

Oui : Chef de service ou autres responsables de recherche du service.

| 6. Missions et activités | |
|---|------------|
| 1. Développer et diriger des projets de recherche en sciences humaines ou sociales dans le domaine de la médecine des addictions | 50% |
| Etablir et mettre en oeuvre des projets personnels de recherche. | |
| Rédiger des demandes de fonds externes comme requérant principal | |
| Diriger des travaux de recherche et superviser l'activité de collaborateurs de recherche | |
| Rédiger des publications scientifiques, participer à des meetings scientifiques et y présenter des travaux | |
| Diriger des publications et présentations scientifiques en tant qu'auteur senior. | |
| 2. Coordonner les activités de recherche du service | 20% |
| Coordonner les projets et veiller au développement des activités de recherche dans le service | |
| Favoriser l'implantation de projets, la communication et les développements scientifiques dans le service | |
| Développer la mise en place d'activités et de projets de recherche en collaboration avec des groupes locaux, nationaux et internationaux | |
| | |
| | |
| 3. Participer à des projets de recherche locaux, nationaux, et internationaux | 20% |
| Participation à la planification, à la gestion, et à l'analyse de projets de recherche en collaboration avec des équipes de recherche locales, nationales, et internationales | |
| Co-requérant de fonds | |
| Auteur/Co-auteur de publications | |
| | |
| | |
| 4. Participer à la charge d'enseignement du service et diriger des travaux académiques | 10% |
| Participer à l'enseignement pré-gradué et post-gradué dispensé par le service | |
| Encadrer des stagiaires universitaires (travaux de bachelor et de master) | |
| Diriger des thèses et participer à des comités/jurys de thèse. Participer aux programmes doctoraux. | |
| | |
| | |
| 5. | % |
| | |
| | |
| | |
| | |

| |
|--|
| |
|--|

7. Eventuelles responsabilites particulieres attribuees au titulaire

| |
|--|
| |
|--|

8. Exigences requises

8.1. Formation de base

| Titre |
|-------|
|-------|

| | |
|--|--|
| Diplôme universitaire et doctorat dans les sciences humaines ou sociales | <input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité |
|--|--|

| | |
|--|---|
| | <input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité |
|--|---|

8.2. Formation complémentaire

| Titre |
|-------|
|-------|

| | |
|------------------|--|
| Titre académique | <input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité |
|------------------|--|

| | |
|--|---|
| | <input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité |
|--|---|

8.3. Expérience professionnelle

| Domaine | Nbre d'années |
|---------|---------------|
|---------|---------------|

| | |
|--|--------|
| Expérience confirmée (notamment par des publications et des fonds de recherche expertisés) dans la recherche clinique en médecine des addictions | 18 ans |
|--|--------|

| | |
|---------------------------|--------|
| Expérience post-doctorale | 12 ans |
|---------------------------|--------|

8.4. Connaissances et capacités particulières

| Domaine |
|---------|
|---------|

| | |
|--|--|
| Autonomie dans la conduite de recherche; planification et gestion d'un secteur de recherche; activités de conseil à des niveaux complexes et stratégiques. | <input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité |
|--|--|

| | |
|--|--|
| Expertise et savoir-faire de référence dans plusieurs domaines, spécialiste d'envergure internationale | <input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité |
|--|--|

9. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

| |
|--|
| |
|--|

10. Signatures

| | |
|--------------------------|---------------------------|
| L'autorité d'engagement. | L'autorité fonctionnelle. |
|--------------------------|---------------------------|

| | |
|--------------|-----------------------|
| Date : _____ | Nom et prénom : _____ |
|--------------|-----------------------|

| | |
|-------------------|-------------------|
| Signature : _____ | Signature : _____ |
|-------------------|-------------------|



Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges.

Date :

Nom et prénom :

Signature :



Le **CAHIER DES CHARGES** permet de définir le contenu du poste au travers de :

- la mission générale du poste ;
- la conduite ;
- le mode de remplacement prévu ;
- les missions et activités ;
- les tâches particulières attribuées au titulaire ;
- la formation requise ;
- l'expérience souhaitée ;
- les connaissances et capacités particulières ;
- les astreintes particulières.

Les responsabilités attribuées à un poste sont permanentes. Sur délégation de l'autorité d'engagement, il appartient au/à la responsable direct-e de s'assurer :

- qu'un cahier des charges du poste existe ;
- qu'il décrive le poste tel qu'il est dans la réalité ;
- qu'il soit modifié et adapté en fonction de l'évolution du poste et des changements dans l'organisation de l'entité.







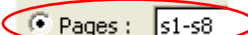
Par sa signature, l'autorité d'engagement valide la raison d'être du poste au regard des missions de l'entité, ainsi que le contenu, les exigences et attentes qui en découlent.

Le/la titulaire, par sa signature, atteste avoir pris connaissance du contenu du poste pour lequel il/elle a été recruté-e ou dans lequel il/elle est engagé-e. Il/elle s'engage ainsi à assurer les missions décrites et peut être amené-e à effectuer d'autres tâches, en principe ponctuellement, selon les besoins du service et les demandes de ses supérieurs.

Toute modification du cahier des charges doit être soumise à l'approbation de l'autorité d'engagement.



Saisie et impression des informations

- Le document est protégé contre les modifications, à l'exception des champs de formulaire
- Pour se déplacer d'un champ à l'autre, utiliser les flèches du clavier     ou la souris
- Pour la saisie d'une date, respecter le format jj.mm.aa
- Tous les champs comportent une aide ou une remarque accessible par la touche clavier **F1**
- Chaque mission du poste inscrite à la rubrique 3 se reporte automatiquement dans le champ de la rubrique 6 approprié dès lors que vous poursuivez la saisie dans le champ suivant avec les touches  ou 
- Sélection pour l'impression complète du formulaire (excepté cette page) : 

Directives du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine :

Les professeur-e-s ordinaires et associé-e-s rattaché-e-s à la Section des sciences cliniques prennent part à l'enseignement pré-gradué de la Faculté selon les besoins du Service, de l'Ecole de médecine et de l'Ecole de biologie. Elles/ils participent jusqu'à concurrence de 50 heures effectives par an à l'enseignement structuré (cours ex cathedra, enseignement en petits groupes, etc.) et à la direction de travaux de maîtrise. Elles/ils peuvent être amené-e-s à participer à des tâches d'organisation de l'enseignement.

Concernant l'Ecole doctorale, elle/il peut être amené·e à diriger des thèses et peut être sollicité·e pour participer à des comités/jurys de thèse – en tant que président·e et/ou expert·e. En fonction des besoins, elle/il prend une part active aux programmes doctoraux (enseignements de troisième cycle).

Processus d'évaluation qualité de l'enseignement :

L'enseignant-e fait l'objet d'un processus d'évaluation individuelle au moins une fois lors d'un mandat de six ans, reposant sur plusieurs critères :

- compétences pédagogiques ;
- adéquation des objectifs et du programme d'enseignement avec les objectifs fixés par les Ecoles (pour l'enseignement pré-gradué en médecine : avec le nouveau catalogue des objectifs d'enseignement « Profiles ») ;
- qualité des supports de cours/supports d'apprentissage (« textbooks », articles) ;
- satisfaction des étudiants et autres participants aux cours.